

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité – Travail – Progrès

MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT



**ENQUETE DE SUIVI DES INDICATEURS PRIORITAIRES DE LA PHASE 1 DU
PROSEHA EN 2020**

Rapport final, avril 2021



Institut National
de la Statistique

Réalisé par : **NIGER**

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
LISTE DES TABLEAUX	5
REMERCIEMENTS.....	6
SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS.....	7
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DE L'ENQUETE.....	9
II. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE.....	10
2.1. Objectifs	10
2.1.1 Objectif général	10
2.1.2 Objectifs spécifiques	10
2.2 Résultats attendus	10
2.3 Méthodologie de l'enquête.....	10
2.3.1 Définition des concepts.....	10
2.3.2 Echantillonnage de l'enquête	12
2.3.3 Les outils de collecte	13
2.3.4 Collecte des données sur le terrain	14
2.3.5 Gestion et traitement des données	15
2.3.6 Principales difficultés	15
III. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE	16
3.1. Accès des populations aux services de l'eau potable	16
3.1.1 Corvée d'eau.....	16
3.1.2 Conflits au niveau des points d'eau	17
3.1.2. Accès des populations aux services basiques de l'eau.....	19
3.1.3. Accès des populations aux services limités de l'eau	20
3.1.4. Utilisation de l'eau des sources non améliorées.....	21
3.1.5. La qualité des eaux consommées par les ménages et autres services associés ...	22
3.2. Accès des populations aux services d'assainissement au Niger	24
3.2.1 Accès des populations aux services d'assainissement gérés en toute sécurité ..	24
3.2.2 Accès des populations aux services élémentaires d'assainissement (service basique).....	25
3.2.3 Accès des populations aux services d'assainissement limités	26
3.2.4 Utilisation des installations d'assainissement non améliorées	27
3.2.5 Défécation à l'air libre	27
3.3 Utilisation des installations de lavage des mains.....	28

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	31
ANNEXES : Outils de collecte	32
Annexe 1 : Fiche de dénombrement	32
Annexe 2 : QUESTIONNAIRE MENAGE.....	33

SIGLES ET ABREVIATIONS

DER	: Direction des Enquêtes et des Recensements
DPG	: Déclaration de Politique Générale
DS	: Direction des Statistiques
INS	: Institut National de la Statistique
MHA	: Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
ODD	: Objectifs de Développement Durable
ODK	: Open Data Kit
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
PDES	: Programme de Développement Economique et Social
PROSEHA	: Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement
RGP/H	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SPEN	: Société de Patrimoine des Eaux du Niger
ZD	: Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Taille de l'échantillon par strate	13
Tableau 2: Proportion (%) des personnes qui ont accès à l'eau améliorée	16
Tableau 3: La corvée d'eau selon le milieu de résidence et la région	17
Tableau 4: La corvée d'eau des filles et garçons scolarisés	17
Tableau 5: Proportion (%) des personnes ayant eu des désaccords ou des conflits au sujet de l'utilisation de l'eau	18
Tableau 6: les causes des conflits aux points d'eau	18
Tableau 7 : Proportion (%) des personnes ayant accès au service de l'eau potable gérée en toute sécurité (service optimal)	19
Tableau 8 : Proportion des personnes ayant accès aux services basiques de l'eau ..	20
Tableau 9: Proportion de la population utilisant le service limité de l'eau potable.....	20
Tableau 10: proportion (%) de la population utilisant des sources non améliorées de l'eau	21
Tableau 11: Test de la qualité de l'eau	22
Tableau 12: Proportion (%) des ménages qui font le traitement des eaux à domicile	23
Tableau 13: Les techniques de traitement des eaux effectuées dans les ménages ..	23
Tableau 14: Proportion (%) de la population utilisant les installations d'assainissement améliorées	24
Tableau 15: Proportion de la population utilisant les installations d'assainissement sécurisées	25
Tableau 16: Proportion de la population utilisant des installations d'assainissement de base	26
Tableau 17: Proportion de la population utilisant des installations d'assainissement limitées.....	26
<i>Tableau 18: Proportion de la population utilisant des latrines non améliorées</i>	<i>27</i>
Tableau 19: Proportion de la population faisant la défécation à l'air libre.....	28
Tableau 20: Proportion de la population utilisant des installations élémentaires de lavage des mains.....	29
Tableau 21: Proportion de la population utilisant des installations limitées de lavage des mains	29

REMERCIEMENTS

L'Institut National de la Statistique (INS) et le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) ont noué, depuis 2018, un partenariat dans le cadre de l'évaluation des indicateurs du Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA). Dans le cadre de ce partenariat, trois (3) enquêtes ont été organisées ; à savoir :

- l'enquête nationale sur l'établissement des valeurs de référence des indicateurs de la phase 1 du PROSEHA réalisée en Aout 2018 ;
- l'enquête de suivi des indicateurs de performance du PROSEHA réalisée en Décembre 2019 ;
- l'enquête nationale sur la situation d'accès des ménages à l'eau et aux infrastructures d'hygiène et d'assainissement réalisée en Décembre 2020, objet du présent rapport.

L'INS réitère ses remerciements et exprime sa reconnaissance, et sa gratitude à l'endroit du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement pour la confiance placée en lui pour la conduite de ces enquêtes.

Les remerciements s'adressent aussi aux responsables des Directions Régionales de l'INS (DR/INS), aux équipes de collecte des données sur le terrain qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de ces opérations, aux autorités administratives et coutumières pour leurs diverses contributions.

L'INS tient également à exprimer toute sa gratitude aux personnes enquêtées pour leur disponibilité à répondre aux questionnaires.

Le Directeur Général de l'INS

Idrissa ALICHINA KOURGUENI

SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

Indicateurs	Valeur 2018 (%)			Valeur (%) 2019			Valeur (%) 2020		
	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural
Proportion des personnes ayant accès au service optimal de l'eau potable	6,6	35,48	1,01	10	42,7	3,8	9 ,2	1,8	48,8
Proportion des personnes ayant accès aux services basiques de l'eau	26,49	55,93	20,95	37,36	46,3	35,7	49 ,6	45,4	50,4
Proportion de la population utilisant le service limité de l'eau potable	24,76	4,26	28,74	21,9	9,6	24,2	6 ,5	4,2	6,9
Proportion de la population utilisant des sources non améliorées de l'eau	38,87	4,33	45,9	30,7	1,4	36,3	34 ,7	1 ,7	40 ,9
Proportion de la population qui consomme l'eau de surface	3,28	0	3,4	0	0	0	-	-	-
Proportion de la population utilisant les installations d'assainissement améliorées	23	78,2	12,2	15	79,4	2,7	20,8	81,0	9,5
Proportion de la population utilisant les installations d'assainissement sécurisées	4,1	19,6	1,1	4,48	26,5	0,6	6 ,1	33,1	1,4
Proportion de la population utilisant des installations d'assainissement de base	8,29	39,4	7,3	5,2	27	1,3	7 ,1	26,6	3,7
Proportion de la population utilisant des installations d'assainissement limitées	6,4	19,3	3,9	4,36	24	0,9	5 ,9	20,5	3,4
Proportion de la population utilisant des latrines non améliorées	6,3	10	5,5	7,78	10,7	7,4	7 ,3	10,0	6,8
Proportion de la population faisant la défécation à l'air libre	70,8	11,7	82,2	78,1	11,9	89,9	73 ,7	9,9	84,7
Proportion des ménages utilisant des installations élémentaires de lavage des mains	26,1	42,1	23	24,07	33,1	22,4	26,2	41,9	23,3
Proportion des ménages utilisant des installations limitées de lavage des mains	73,1	55,2	76,5	69,9	65,3	70,8	68,5	53,9	71,2

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DE L'ENQUETE

Suite aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, 17 nouveaux objectifs mondiaux (ou Objectifs de développement durable, ODD) ont été établis pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que les humains vivent dans la paix et la prospérité. Ce nouvel agenda comprend une série d'objectifs chiffrés à atteindre d'ici 2030 et pour lesquels les Etats se sont engagés.

Fort de ce nouveau contexte international, notamment pour atteindre l'ODD 6 qui ambitionne de garantir un accès universel à l'eau potable et à l'assainissement, d'améliorer la qualité de l'eau et réduire les pollutions, assurer une utilisation efficiente des différents usages de l'eau (domestique, énergie, industriel, agriculture) et de préserver les écosystèmes aquatiques, le Niger a adopté, le « Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement pour la période 2016-2030, (PROSEHA) » qui régit le secteur de l'eau et de l'assainissement. Ce Programme détaille les actions à mener dans le secteur suivant trois phases de cinq (5) ans chacune pour atteindre l'ODD 6.

Les activités de ce programme sont mises en œuvre dans le cadre d'une concertation entre l'Etat et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) qui se traduit par (i) la tenue régulière de réunions du Cadre de Concertation Etat/PTF et Etat/ONG ; (ii) la tenue régulière de réunions du Comité de Pilotage du Mécanisme Commun de Financement du PROSEHA (MCF/PROSEHA) ; (iii) la tenue régulière de Revues Annuelles du secteur ; (iv) l'établissement d'un Budget Programme par Objectif (BPO) sectoriel triennal glissant à partir des Communes ; (v) la mise en place d'un cycle de programmation, de suivi et de rapportage annuel.

Pour faire face aux obligations de reddition de compte et faciliter la prise de décision (planification, programmation, budgétisation) dans le cadre du pilotage du PROSEHA, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a prévu dans le manuel opérationnel de suivi-évaluation du PROSEHA, de réaliser chaque année une enquête auprès des ménages afin de mesurer les progrès enregistrés par le Niger en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. L'institut National de la Statistique a été retenu pour conduire ces enquêtes.

Ainsi, en 2018, il a été réalisé l'enquête de référence sur les inducteurs d'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'hygiène et d'assainissement. Pour suivre régulièrement le niveau de ces indicateurs, une enquête de suivi a été organisée en 2019.

La première phase du PROSEHA (2016-2020) tire à sa fin et c'est pourquoi il a été organisé, entre Novembre et Décembre 2020, une enquête nationale d'évaluation des indicateurs du PROSEHA.

Cette enquête fournit également des informations qui permettront de suivre la réalisation des Objectifs de Développement Durable dans le domaine de l'eau et

l'assainissement ; et de disposer d'indicateurs permettant la comparaison à l'échelle internationale.

Le présent document analyse les principaux résultats de l'enquête.

II. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

2.1. Objectifs

2.1.1 Objectif général

L'objectif principal de l'enquête par sondage auprès des ménages est de suivre la réalisation des Objectifs du PROSEHA qui font aussi partie du Programme de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015 et 2017-2021).

2.1.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- 1) déterminer selon les échelles de service (accès optimal, accès basique, accès limité, service non amélioré et eau de surface), la situation de l'accès des populations à l'eau;
- 2) déterminer selon les échelles de service (accès optimal, accès basique, accès limité, service non amélioré et la défécation à l'air libre), la situation de l'accès des populations à l'assainissement ;
- 3) déterminer selon les échelles de service (accès élémentaire, accès limité, aucun service), la situation de l'utilisation des installations de lavages des mains à l'eau et au savon.

2.2 Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus de cette enquête :

- 1) la situation de l'accès des populations à l'eau selon les échelles de service (accès optimal, accès basique, accès limité, service non amélioré et eau de surface) est déterminée;
- 2) la situation de l'accès des populations à l'assainissement selon les échelles de service (accès optimal, accès basique, accès limité, service non amélioré et la défécation à l'air libre) est déterminée;
- 3) la situation de l'utilisation des installations de lavages des mains à l'eau et au savon selon les échelles de service (accès élémentaire, accès limité, aucun service) est déterminée.

2.3 Méthodologie de l'enquête

2.3.1 Définition des concepts

Échantillon : un échantillon est un sous-ensemble d'une population. Compte tenu de la taille de la population générale qui est de plus en plus grande et des moyens limités dont on dispose pour la réalisation d'une étude, l'énumération de tous les

ménages s'avère très complexe voire impossible. Ainsi, on procède à la sélection d'un sous-ensemble représentatif de la population (échantillon) afin de recueillir des données statistiques, qui peuvent être utilisées pour faire des inférences ou des extrapolations à la population générale.

Échantillonnage : Processus par lequel des unités sont choisies de la base de sondage qui est réalisée à partir de la population d'intérêt (univers). Diverses procédures d'échantillonnage peuvent être utilisées à cet effet, dont notamment les méthodes d'échantillonnage probabilistes qui sont les plus admises par la communauté scientifique. Ce sont, en effet ces dernières qui sont les plus utilisées dans le cadre des enquêtes.

Base de sondage : La liste la plus complète d'unités provenant de la population concernée (univers). Elle est obtenue à la suite du quatrième (4^{ème}) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) réalisé en 2012.

Un ménage est un ensemble de personnes apparentées ou non qui mettent en commun tout ou une partie de leurs ressources, qui mangent le repas préparé sur un même feu, qui vivent ensemble dans le même logement ; et qui reconnaissent l'autorité d'une même personne appelée **chef de ménage**.

Une Zone de Dénombrement (ZD) est une localité, une fraction de localité ou un regroupement de plusieurs localités. Les ZD ont été créées au cours du quatrième (4^{ème}) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) réalisé en 2012, pour faciliter les opérations de collecte des données sur le terrain. La ZD est donc une petite portion de territoire, qui subdivise la commune en plusieurs unités primaires de sondage.

PROSEHA : Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement (PROSEHA) sur la période 2016-2030.

Le PROSEHA est structuré en 5 sous-programmes correspondant à chacun des objectifs spécifiques, à savoir :

1. **Sous-programme Alimentation en Eau Potable** : L'hydraulique villageoise qui couvre l'ensemble des localités du périmètre non concédé à la SPEN et transférable aux Collectivités Territoriales.
2. **Sous-programme Assainissement** : L'objectif du sous-programme est à l'horizon 2030, d'assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats, de mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable, et de réduire de moitié la proportion d'eaux usées non traitées ;
3. **Sous-programme Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau** ou PANJIRE qui a été adopté au même moment que le PROSEHA.

4. **Sous-programme Gouvernance** : l'objectif du sous-programme est d'améliorer la gouvernance, renforcer les capacités nationales et la participation citoyenne en ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement à travers deux (2) objectifs opérationnels à l'horizon 2030.
5. **Sous-programme Hydraulique pastorale** : Pour la période 2016-2030, le sous-programme de l'hydraulique pastorale se fixe un objectif global de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'hydraulique pastorale.

2.3.2 Echantillonnage de l'enquête

a. Champ de l'enquête

Cette enquête s'est déroulée dans toutes les régions du pays et a concerné aussi bien le milieu rural que le milieu urbain.

b. Plan d'échantillonnage

La procédure retenue pour le tirage de l'échantillon était aléatoire et stratifiée à deux (2) degrés. Au premier degré, Les ZDs à enquêter dans chaque strate ont été tirées de manière aléatoire et proportionnellement à leur taille en termes de nombre de ménages. La base de sondage pour le tirage de cet échantillon est constituée de l'ensemble des ZD obtenues lors de la cartographie du quatrième (4^{ème}) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) réalisé en 2012.

Au second degré les ménages ont été tirés aléatoirement dans la ZD après un dénombrement exhaustif.

c. Taille de l'échantillon

Les indicateurs utilisés pour la détermination de la taille de l'échantillon sont ceux issus de l'enquête sur la situation de référence réalisée en 2018. Il s'agit de la proportion des personnes ayant accès au service de l'eau potable gérée en toute sécurité (service optimal), la proportion de la population utilisant des sources non améliorées de l'eau, la proportion de la population utilisant des installations élémentaires de lavage des mains. L'indicateur retenu est celui qui maximise la taille de l'échantillon. La taille de l'échantillon devant assurer la représentativité pour chaque région, pour l'ensemble du Niger et selon le milieu de résidence (ensemble milieu urbain et ensemble milieu rural).

Au total, il était prévu d'enquêter 4568 ménages, répartis dans 228 Zones de Dénombrement (ZD) en raison de 20 ménages par ZD.

La formule utilisée pour calculer la taille de l'échantillon par région est la suivante :

$$n_h = \frac{z_{\alpha}^2 * p(1 - p) * def f * (1 + r)}{m_{\alpha}^2}$$

Avec :

p : Niveau ou prévalence connue pour chaque indicateur par domaine ;

z_{α}^2 : Le carré du fractile de la loi normale pour $\alpha = 0,05$; valeurs remarquables permettant de diviser le jeu de ces données ordonnées

$deff$: L'effet plan de sondage ; Corrige les variances et les écarts-types estimés

m_{α}^2 : La marge d'erreur au carré

r : Taux de non-réponse.

Globalement, 4429 ménages ont été enquêtés appartenant à 222 grappes (ZD). Soit un taux de couverture de 97% en termes de ménages.

Le tableau suivant résume la couverture de l'échantillon :

Tableau 1 : Taille de l'échantillon par strate

Région	Nombre de ménages attendus	Nombre de ménages enquêtés	Taux de couverture des ménages	Nombre de ZD attribuées	Nombre de grappes (ZD) enquêtées	Taux de couvertures des grappes
Agadez	602	600	99,7	30	30	100,0
Diffa	517	480	92,8	26	24	92,3
Dosso	590	580	98,3	30	30	100,0
Maradi	599	597	99,8	30	30	100,0
Niamey	603	601	99,7	30	30	100,0
Tahoua	593	579	97,6	30	30	100,0
Tillabéri	560	489	87,3	28	23	82,1
Zinder	503	499	99,2	25	25	100,0
Ensemble	4 568	4 429	97,0	228	222	97,4

2.3.3 Les outils de collecte

Dans le cadre de cette enquête, un questionnaire ménage a été élaboré et programmé sous Open Data Kitt (ODK). En effet, ODK est un générateur d'applications Open Source pour créer des masques de saisie et applications personnalisées sur smartphones Android et accessible hors connexion (pratique en montagne par ex.). En effet, les normes de l'organisation mondiale pour la santé ont été la référence pour élaborer les questionnaires car il fallait respecter certaines normes de collecte et s'assurer de l'uniformité des méthodes.

Par la suite, les questionnaires ont été codifiés dans des XLS Form puis ont été revus sur « kobo » pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'erreurs. Après cela, tous les fichiers ont été exportés sur le serveur, puis sur les tablettes pour commencer la collecte de données. La collecte des données de cette enquête a été donc faite au moyen des tablettes. Le questionnaire ménage a permis de collecter des informations sur les caractéristiques sociodémographiques des ménages et de leurs membres et celles relatives à l'accès de ces ménages aux services de l'eau, d'hygiène et d'assainissement. Ce questionnaire a été administré par des agents enquêteurs.

Le questionnaire test (la suite du questionnaire ménage qui a été renseigné par les chefs d'équipes) a permis de collecter les informations sur les différents tests de la qualité de l'eau dans les ménages ainsi que les sources d'eau.

Une fiche de dénombrement et une fiche de synthèse ont également été élaborées pour servir respectivement, au dénombrement et à la synthèse des ménages enquêtés par grappe. La fiche de synthèse, remplie par les chefs d'équipes, a permis de renseigner les informations sur le nombre de ménages dénombrés et enquêtés par grappe.

2.3.4 Collecte des données sur le terrain

a. Recrutement et formation des agents

Les agents enquêteurs qui ont assuré la collecte des données sur le terrain ont été désignés sur la base de leur expérience en matière de collecte des données sur smartphone.

Ainsi, 68 agents ont été désignés pour suivre la formation pendant trois jours. La formation a porté sur deux aspects :

- La revue des outils de l'enquête et l'approche méthodologique ;
- Un pré-test au cours duquel les enquêteurs ont testé le dispositif global de l'enquête. Ce pré-test a permis à tous les participants de mettre en application les consignes données lors de la formation, sur le questionnaire et de relever les éventuelles erreurs de programmation qui sont corrigées avant la collecte sur le terrain.

La formation a été assurée par les agents de l'Institut National de la Statistique (INS) et ceux de la Direction des Statistiques du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

A l'issue de cette formation, 64 agents dont 16 chefs d'équipes et 48 enquêteurs ont été retenus pour la collecte des données sur le terrain.

b. Collecte des données

Les agents retenus après la formation ont été répartis en 16 équipes composées chacune d'un chef d'équipe et de trois enquêteurs. Un véhicule et un chauffeur ont été mis à la disposition de chaque équipe de collecte. La collecte des données d'une durée de 18 jours, allant du 25 Novembre au 12 Décembre 2020 a concerné l'ensemble du territoire national.

Une mission de supervision a été organisée pendant la période de collecte pour suivre l'évolution de la collecte et surtout pour assurer le contrôle de la qualité des données.

Cette mission a été conduite par les formateurs qui sont aussi des cadres de l'Institut National de Statistique et de la Direction des Statistiques du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Cette supervision a duré 10 jours sur le terrain.

2.3.5 Gestion et traitement des données

Parallèlement à la collecte des données sur le terrain, un système de suivi des données en temps réel a été mis en place. Après le contrôle effectué par les chefs d'équipes, les données sont directement envoyées sur le serveur de l'Institut National de la Statistique. Les données sont ensuite téléchargées et traitées au fur et en mesure et des feed-back sur les incohérences constatées sont faits aux enquêteurs concernés grâce à un groupe WhatsApp créé à cet effet. Ce groupe a permis également à toutes les équipes de remonter à la hiérarchie et de partager avec leurs pairs toutes les difficultés rencontrées ainsi que les solutions adoptées.

Après la collecte sur le terrain, la base de données a été exportée sous format STATA pour le besoin du traitement et du calcul des indicateurs d'analyse.

2.3.6 Principales difficultés

Globalement, la collecte des données de cette enquête s'est réalisée dans les meilleures conditions. On note cependant, quelques difficultés rencontrées par les agents de collecte sur le terrain :

- Des pannes répétitives des véhicules mis à la disposition de certaines équipes pour la collecte. Ces pannes ont occasionné des retards sur le calendrier de la collecte au niveau de certaines équipes ;
- Certaines zones sont devenues inaccessibles à cause de l'insécurité. Cette situation a obligé les enquêteurs à abandonner ces zones, occasionnant une réduction de la taille de l'échantillon attendu par l'enquête. Tout de même cela n'a pas eu de conséquence sur la représentativité de l'échantillon ainsi que la significativité des résultats.

III. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE

3.1. Accès des populations aux services de l'eau potable

Cette section traite des indicateurs d'accès de la population aux services de l'eau potable. Le calcul des indicateurs est basé sur la définition de l'eau issue d'une source améliorée.

Ainsi, on définit une eau améliorée, par toute eau provenant d'un robinet, d'un puits protégé, d'une source protégée ou des puits à pompe ou forage à motricité humaine.

Globalement, la proportion des personnes qui consomment de l'eau provenant d'une source améliorée au Niger est 61,7%. Cette proportion a eu à baisser de 8,3 points passant de 70% en 2019 à 61,7 en 2020. Elle peut s'expliquer par l'augmentation de la taille de l'échantillon des ménages enquêtés en 2020 comparé à 2019. (Le degré de désagrégation est différent) Cette proportion varie selon le milieu de résidence et les régions. Elle est plus élevée à Niamey et à Maradi avec des proportions respectives de 92,5% et 76,8%.

Tableau 2: Proportion (%) des personnes qui ont accès à l'eau améliorée

Milieu de résidence	Sources d'eau améliorées	Sources d'eau non améliorées	Aucune installation (eau de surface)
Rural	55,2	44,8	-
Urbain	96,4	3,6	-
Région			
Agadez	64,1	35,9	-
Diffa	64,8	35,2	-
Dosso	54,2	45,9	-
Maradi	76,8	23,2	-
Niamey	92,5	7,5	-
Tahoua	60,9	39,2	-
Tillabéri	48,5	51,6	-
Zinder	53,0	47,0	-
Ensemble	61,7	38,3	-

3.1.1 Corvée d'eau

L'approvisionnement en eau se fait le plus souvent par corvée (Processus de collecte d'eau allant du domicile à un point d'eau bien déterminé). Cette corvée est effectuée en grande majorité par les femmes adultes au Niger. En effet, près de six (6) personnes sur dix (58,5%) qui font cette corvée sont des femmes adultes. Cette proportion varie faiblement selon les régions. Elle est plus élevée à Dosso et Tillabéri avec des proportions respectives de 85,1% et 84,8%. Très peu de jeunes filles et jeunes garçons collectent l'eau pour la consommation des ménages.

Tableau 3: La corvée d'eau selon le milieu de résidence et la région

Milieu de résidence	Femme adulte (de 15 ans ou plus)	Homme adulte (de 15 ou plus)	Jeune Fille (moins de 15 ans)	Jeune Garçon (moins de 15 ans)
Milieu rural	58,5	29,8	5,3	6,5
Milieu urbain	58,4	28,1	6,5	6,9
Région				
Agadez	32,9	45,7	6,4	15,0
Diffa	53,7	28,7	7,1	10,5
Dosso	85,1	9,5	3,0	2,0
Maradi	36,0	52,6	3,0	8,2
Niamey	79,8	8,8	3,4	7,7
Tahoua	64,7	18,5	8,6	8,2
Tillabéri	84,8	8,8	3,3	3,1
Zinder	43,9	43,2	6,9	6,0
Ensemble	58,5	29,7	5,3	6,4

Parmi les jeunes filles et garçons qui font la corvée d'eau, près de la moitié (49,5%) sont scolarisés avec des variantes selon le milieu de résidence. Elle a un effet négatif sur le niveau d'éducation de ces enfants. En milieu urbain, c'est 51,5% qui sont tous scolarisés contre 12,3% en milieu rural.

Tableau 4: La corvée d'eau des filles et garçons scolarisés

	Tous scolarisés	Certains sont scolarisés	Ne sont pas scolarisé
Milieu de résidence			
Milieu rural	12,3	34,5	52,9
Milieu urbain	51,5	26,8	21,7
Région			
Agadez	18,6	33,4	48,0
Diffa	15,2	39,0	45,8
Dosso	24,5	46,6	28,9
Maradi	15,6	37,9	46,5
Niamey	77,8	0,0	22,2
Tahoua	12,8	42,0	45,1
Tillabéri	17,9	29,0	49,3
Zinder	10,8	20,9	68,4
Total	15,2	33,9	50,5

3.1.2 Conflits au niveau des points d'eau

Lors des collectes au niveau des points d'eau, des désaccords sont souvent observés entre les membres des communautés.

Dans l'ensemble, 14,2% des personnes ont notifié avoir eu des conflits sur les points d'eau. Cette proportion est plus élevée en milieu rural avec 15,8% et dans les régions d'Agadez et Tillabéri avec respectivement 20,9% et 23,8%.

Tableau 5: Proportion (%) des personnes ayant eu des désaccords ou des conflits au sujet de l'utilisation de l'eau

Milieu de résidence	Proportion	Effectif
Milieu rural	15,8	3097509
Milieu urbain	5,8	212331
Région		
Agadez	20,9	131083
Diffa	13,1	100181
Dosso	9,2	253748
Maradi	7,3	345449
Niamey	2,1	28195
Tahoua	13,9	621302
Tillabéri	23,8	876673
Zinder	19,5	953209
Ensemble	14,2	3309840

Comme le montrent les données du tableau N°6 ci-dessous, les principales causes de ces conflits sont l'insuffisance de l'eau et le droit d'accès. Ces causes ont été évoquées par 65,5 % et 22,8% respectivement. Les causes à la base des conflits au niveau des points d'approvisionnement en eau varient cependant selon le milieu de résidence. En effet, si en milieu urbain les principales causes sont l'insuffisance de l'eau (44,4%) et le paiement pour avoir de l'eau (42%), en milieu rural c'est l'insuffisance de l'eau (65,5%) et le droit d'accès (22,8%) qui sont les causes de désaccord.

Tableau 6: les causes des conflits aux points d'eau

Causes des conflits au niveau des points d'eau	Milieu rural	Milieu urbain	Ensemble
Pas assez d'eau	65,5	44,4	64,2
Droits d'accès	22,8	13,7	22,2
Paiement pour l'eau	8,7	42,0	10,9
Évacuation des eaux usées	1,4	0,0	1,3
Autres raisons	1,6	0,0	1,5

3.1.1. Accès des populations au service optimal de l'eau

On appelle eau potable gérée en toute sécurité, toute eau provenant d'une source améliorée à domicile (robinet dans le logement ou dans la concession, puits creusé protégé ou source protégée dans le logement, puits à pompe ou forage à motricité humaine). L'eau de cette source doit également être en quantité suffisante et disponible à tout moment.

Ainsi, c'est à peu près une personne sur dix (9,2%) qui ont accès à une eau potable gérée en toute sécurité au Niger. Ce pourcentage a augmenté de 2,6 points passant de 6,6% globalement en 2018 à 9,2% en 2020. Les principaux facteurs qui peuvent expliquer cette hausse sont liés à l'augmentation des branchements privés en milieu rural et des branchements sociaux en milieu urbain. Cependant, on

constante une très grande variation de cette proportion selon le milieu de résidence et les régions. La consommation de ce type d'eau est plus répandue en milieu urbain (48,8%) qu'en milieu rural (1,8%). En effet, cela est lié à la réalisation des investissements plus importants en milieu urbain, les branchements promotionnels, la proportion de la population vivant en milieu urbain est moindre par rapport à celle vivant en milieu rural et le niveau de revenu des ménages est relativement élevé en milieu urbain. Elle est également plus consommée dans la région de Niamey (67,3%) et dans une moindre mesure dans celle d'Agadez (19,3%) que dans les autres régions du pays.

La consommation de ce type de service d'eau varie également selon le revenu du chef de ménage. En effet, l'accès à un service optimal de l'eau potable est plus élevé chez les personnes vivant dans des ménages ayant un revenu élevé (plus de 75000F) que dans les autres ménages à revenu moyen (30 000 à 75 000 F.CFA) ou faible (inférieur ou égal à 30 000 F.CFA).

Tableau 7 : Proportion (%) des personnes ayant accès au service de l'eau potable gérée en toute sécurité (service optimal)

Milieu de résidence	Proportion (%)	Effectif de la population
Milieu rural	1,8	352 321
Milieu urbain	48,8	1 782 967
Région		
Agadez	19,3	120 708
Diffa	1,0	7 288
Dosso	7,1	194 315
Maradi	3,8	181 884
Niamey	67,3	891 307
Tahoua	2,1	95 072
Tillabéri	8,6	316 933
Zinder	6,7	327 781
Sexe du chef des ménages		
Hommes	8,7	1 831 674
Femmes	15,0	303 614
Revenu du ménage		
30000 et moins	2,7	371 882
Entre 30000 et 75000	9,7	668 355
Plus de 75000	39,8	1 095 051
Ensemble	9,2	2 135 288

3.1.2. Accès des populations aux services basiques de l'eau

L'accessibilité aux services basiques de l'eau regroupe des ménages utilisant des sources d'eau améliorées, et dont le temps de collecte n'excède pas trente (30) minutes y compris le temps d'aller et retour, et le temps d'attente.

Dans l'ensemble, l'accès aux services basiques de l'eau potable concerne 49,6% des personnes et a augmenté de 23,1 points passant de 26,5% en 2018 à 49,6% en 2020. Cela s'explique par la réalisation d'infrastructures (1413 EqPEM réalisés entre 2017 et 2020). Cette proportion varie très peu en fonction du sexe du chef de ménage. Elle diffère cependant selon le milieu et la région de résidence du chef de

ménage. En effet, la proportion des personnes ayant accès aux services basiques de l'eau en milieu rural est de 50,4% contre 45,1% en milieu urbain. Selon les régions, dans les régions de Maradi (63,7%), Tillabéri (56,6%) et Diffa (55,5%) que cette proportion est importante, dépassant même la moyenne nationale (49,6%). Cette hausse s'explique globalement par la réduction de la taille des échantillons de ménages enquêtés à cause de l'insécurité.

Selon le revenu mensuel du chef de ménage, il est à relever que plus ce revenu est élevé moins il y a de personnes ayant accès aux services basiques de l'eau. Cette proportion est de 52,8% chez les chefs de ménages ayant un revenu inférieur ou égal à 30 000 F.CFA contre 35,4% chez ceux ayant un revenu supérieur à 75 000 F.CFA.

Tableau 8 : Proportion des personnes ayant accès aux services basiques de l'eau

Milieu de résidence	Proportion (%)	Effectif de la population
<i>Milieu urbain</i>	45,4	1 657 850
<i>Milieu rural</i>	50,4	9 842 501
Région		
Agadez	31,2	195 381
Diffa	55,5	423 505
Dosso	41,6	1 145 078
Maradi	63,7	3 013 500
Niamey	23,8	314 706
Tahoua	34,9	1 285 897
Tillabéri	56,6	2 760 319
Zinder	31,2	195 381
Sexe du chef des ménages		
<i>Hommes</i>	49,6	10 493 832
<i>Femmes</i>	49,7	1 006 519
Revenu mensuel du ménage		
30000 et moins	52,8	7 157 349
Entre 30000 et 75000	48,9	3 368 960
Plus de 75000	35,4	974 042
Ensemble	49,6	11 500 351

3.1.3. Accès des populations aux services limités de l'eau

Est considérée comme eau provenant de service limité, toute eau issue des sources améliorées et dont le temps de collecte excède 30 minutes (aller et retour y compris le temps d'attente).

Globalement, c'est 6,5% des ménages qui ont accès à un service limité d'eau potable avec quelques variations selon le milieu et les régions de résidence. Cette proportion a baissé de 18,3 points passant de 24,8% en 2018 à 6,5% à 2020 et s'explique par l'augmentation du taux d'accès basique. Cette proportion est ainsi de 4,2% en milieu urbain et 6,9% en milieu rural. Elle est de 13,7% à Agadez contre 3,9% à Niamey.

Tableau 9: Proportion de la population utilisant le service limité de l'eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%)	Effectif de la population
Milieu urbain	4,2	153396
Milieu rural	6,9	1353897
Région		
Agadez	13,7	85902
Diffa	8,4	64011
Dosso	5,5	152129
Maradi	9,2	437305
Niamey	3,9	51899
Tahoua	6,6	295240
Tillabéri	5,4	198396
Zinder	4,6	222411
Sexe du chef des ménages		
Hommes	6,5	1377358
Femmes	6,4	129935
Revenu du ménage		
30000 et moins	5,6	753822
Entre 30000 et 75000	8,4	575333
Plus de 75000	6,5	178138
Ensemble	6,5	1507293

3.1.4. Utilisation de l'eau des sources non améliorées

Est considérée comme eau provenant de service non améliorée, toute eau provenant des puits non protégés ou sources non protégées.

Dans l'ensemble, c'est 34,7% des personnes au Niger qui consomment cette eau. On constate cependant une forte variation de cette proportion selon le milieu de résidence. Elle est de l'ordre de 1,7% en milieu urbain contre 40,9% en milieu rural. Cette proportion a diminué de 4,2 points passant de 38,9% en 2018 à 34,7% en 2020. Cette baisse s'explique par la réalisation des ouvrages d'eau potable (sources d'eau améliorées). Elle varie également selon la région. En effet, si à Niamey, la proportion de la population utilisant des sources non améliorées de l'eau est de seulement de 5%, à Tillabéri plus d'une (1) personne sur deux (2) soit 51,1% utilise cette source d'eau. Cette source d'eau est plus utilisée par les hommes (35,3%) que par les femmes (28,9%). Son utilisation décroît quand le revenu mensuel du chef de ménage est plus important. Elle est ainsi moins utilisée (18,4%) par les ménages dont le revenu est supérieur à 75 000 F.CFA que par ceux ayant un revenu inférieur ou égal à 30 000 F.CFA (38,9%).

Tableau 10: proportion (%) de la population utilisant des sources non améliorées de l'eau

Milieu de résidence	Proportion (%)	Effectif de la population
Milieu urbain	1,7	60 439
Milieu rural	40,9	7 992 867
Région		
Agadez	35,8	224 240
Diffa	35,2	268 283
Dosso	45,9	1 262 978
Maradi	23,2	1 095 299
Niamey	5,0	66 833
Tahoua	38,0	1 690 315
Tillabéri	51,1	1 882 240

Zinder	32,1	1563 118
Sexe du chef des ménages		
Hommes	35,3	7 467 536
Femmes	28,9	585 770
Revenu du ménage		
30000 et moins	38,9	5 275 130
Entre 30000 et 75000	33,0	2 271 121
Plus de 75000	18,4	507 055
Ensemble	34,7	8 053 306

3.1.5. La qualité des eaux consommées par les ménages et autres services associés

La qualité de l'eau consommée par les ménages au Niger a été évaluée à travers un test direct effectué avec l'eau consommée par la population dans les ménages et au niveau des sources. Un kit a été remis à chaque équipe à cet effet. Il était composé d'éprouvettes dans lesquelles l'eau prélevée dans les ménages est introduite (10 ml), des étiquettes servant d'identification des ménages. Une documentation servant de guide d'interprétation a été mis à la disposition des équipes. Les principales étapes décrit dans le guide se résume en dans les points suivants :

- Prélever des échantillons d'eau aux **points critiques** (Source, Stockage et Témoin). Étiqueter les différents tubes pour les différents points puis les remplir avec 10 ml ou 25 selon le type de tube sans contaminer l'échantillon, par exemple avec les mains, et bien fermer. Faire le témoin avec de l'eau reconnue potable. Pour cela il est recommandé d'utiliser de l'eau soit (i) filtrée avec un filtre en pot céramique, (ii) portée à ébullition, (iii) minérale conditionnée de source sûre.
- Secouer doucement ;
- Conserver les tubes pendant quatre jours à l'ombre et à température ambiante au sein du ménage. Au bout des quatre jours l'échantillon d'eau deviendra jaune / claire si c'est une eau de bonne qualité, gris/noir si c'est une eau de mauvaise qualité et noir si c'est une eau de très mauvaise qualité

Au cours de cette enquête, 660 ménages et 340 sources ont été testés. Parmi les ménages testés, 47,0 % consomment une eau de bonne qualité. Quant à l'eau des sources testées, 48,8% sont de bonne qualité. Il est cependant à relever que la qualité de l'eau est jugée mauvaise pour 53% des ménages, dont 38,6% de très mauvaise qualité. En outre, l'eau provenant de 51,1% des sources testées est de mauvaise qualité, dont 36,2% de très mauvaise qualité.

Tableau 11: Test de la qualité de l'eau

Qualité de l'eau	Nombre de ménage	Proportion (%)	Nombre de sources	Proportion (%)
Bonne	310	47,0	166	48,8
Mauvaise	95	14,4	51	15,0
Très mauvaise	255	38,6	123	36,2

Total testé	660	100	340	100 ,00
--------------------	------------	------------	------------	----------------

Les résultats précédents sur le test de l'eau ont fait ressortir qu'une proportion importante des ménages consomme de l'eau de mauvaise qualité (53%). Cette eau doit en principe être traitée. Interrogés sur cette question 20,5% des ménages déclarent faire le traitement de l'eau à leur domicile. Cette proportion a augmenté de 1,5 points passant de 19% en 2018 à 20,5% en 2020. Elle s'explique par les activités de sensibilisation et de mise à disposition des produits de traitement de l'eau par l'État et ses partenaires. Cette proportion varie selon le milieu et la région de résidence. Ainsi, la proportion des ménages qui font le traitement des eaux à domicile est de 23,8% en milieu rural contre 3,2 % en milieu urbain. Ces résultats doivent aussi être mis en relation par une plus forte utilisation des sources non améliorées de l'eau en milieu rural. (En 2018, 19% dont 8% pour le milieu urbain et 21,5% pour le milieu rural) (en 2019, 29,4% dont 7 en milieu urbain et 33,6% en milieu rural)

Selon la région de résidence, c'est à Tahoua (34,1%) et à Zinder (25,7%) qu'on rencontre un pourcentage important (supérieur à la moyenne nationale) de ménages qui traite des eaux à domicile.

Tableau 12: Proportion (%) des ménages qui font le traitement des eaux à domicile

Milieu de résidence	Proportion (%)
Milieu urbain	3,2
Milieu rural	23,8
Région	
Agadez	5,5
Diffa	13,3
Dosso	13,2
Maradi	14,8
Niamey	2,8
Tahoua	34,1
Tillabéri	20,5
Zinder	25,7
Ensemble	20,5

La technique de traitement des eaux la plus utilisée par les ménages est le filtrage à travers un linge (68,7%), suivie par la technique de « laisser l'eau se reposer » (20,1%.

Tableau 13: Les techniques de traitement des eaux effectuées dans les ménages

Techniques	Proportion (%)
Faire bouillir l'eau	1,9
Ajouter de javel	3,3
Filtrer à travers un linge	68,7
Utiliser un filtre	11,8
Désinfection solaire	0,4
La laisser reposer	20,1
AQUATABS	8,0

3.2. Accès des populations aux services d'assainissement au Niger

3.2.1 Utilisation des latrines améliorées

Le calcul de tous les indicateurs relatifs à l'assainissement est basé sur le type de latrine utilisée par le ménage (améliorée ou non). Sont considérées comme latrines améliorées, toutes les latrines à chasses eau avec ou sans réservoir (connectées à un système d'égout, ou connectée à une fosse septique, ou reliée à des latrines, ou reliée à autre chose), les latrines ventilées, les latrines à fosses avec dalle et les toilettes à compostage.

Globalement, 20,8% des ménages utilisent les latrines améliorées. Cette proportion varie très fortement avec le milieu de résidence. Elle est d'environ 81% en milieu urbain contre 9,5% en milieu rural. Elle varie également selon la région. En effet, comme le montrent les données du tableau N°14 ci-dessous, la Proportion de la population utilisant les installations d'assainissement améliorées est de 86,6% à Niamey contre seulement 9,2% à Dosso.

Tableau 14: Proportion (%) de la population utilisant les installations d'assainissement améliorées

Milieu de résidence	Proportion (%)	Effectif de population
Urbain	81,0	2 961 178
Rural	9,5	1 869 205
Région		
Agadez	37,8	236 864
Diffa	10,1	76 696
Dosso	9,2	252 021
Maradi	24,1	1 136 948
Niamey	86,6	1 147 644
Tahoua	15,1	669 748
Tillabéri	17,7	651 569
Zinder	13,5	658 893
Ensemble	20,8	4 830 383

3.2.1 Accès des populations aux services d'assainissement gérés en toute sécurité

Un ménage a un accès aux services d'assainissement gérés en toute sécurité s'il utilise les installations d'assainissement améliorées qui ne sont pas partagées par plusieurs ménages et dans lesquelles les excréments sont stockés et traités sur place ou acheminés et traités hors site.

Il ressort des résultats de l'enquête que seulement 6,1% des ménages utilisent des services d'assainissement sécurisés. Ce pourcentage a augmenté de 2 points passant de 4,1% en 2018 à 6,1% en 2020. Cette augmentation peut s'expliquer par la réalisation de nouvelles infrastructures en milieu urbain et par l'organisation, et l'accompagnement du GIE pour l'exploitation de la STBV de Koubia. Ce pourcentage varie de 1,4% en milieu rural à 33,1% en milieu urbain.

Suivant les régions, la proportion des personnes utilisant les services d'assainissement sécurisés varie de 1% à Dosso, à 45,5% à Niamey.

Ce pourcentage varie également selon le sexe du chef de ménage. Il est de 5,6% chez les ménages dirigés par des hommes contre 11,1% chez les ménages ayant à leur tête des femmes. Cela s'explique par la prise en compte des paramètres socio-culturels.

Le pourcentage des ménages utilisant des installations d'assainissement sécurisées varie enfin selon le revenu. En effet, ce genre d'installation est plus utilisé (26,7%) par les ménages dont le revenu est supérieur à 75 000 F.CFA que par ceux ayant un revenu inférieur ou égal à 30 000 F.CFA (1,6%).

Tableau 15: Proportion de la population utilisant les installations d'assainissement sécurisées

Milieu de résidence	Proportion	Effectif
Urbain	33,1	1 091 959
Rural	1,4	276 523
Région		
Agadez	11,3	62 858
Diffa	2,4	18 485
Dosso	1,0	26 583
Maradi	9,0	414 096
Niamey	45,5	543 329
Tahoua	2,0	86 839
Tillabéri	2,8	101 916
Zinder	2,4	114 376
Sexe du CM		
Homme	5,6	1 150 878
Femme	11,1	217 604
Revenu mensuel du ménage		
30000 et moins	1,6	217 406
Entre 30000 et 75000	6,9	454 047
Plus de 75000	26,7	697 029
Ensemble	6,1	1 368 482

3.2.2 Accès des populations aux services élémentaires d'assainissement (service basique)

L'accessibilité aux services de base d'assainissement concerne les ménages utilisant des installations d'assainissement améliorées qui ne sont pas partagées par plusieurs ménages.

Dans l'ensemble, 7,1% de la population utilisent les services d'installations d'assainissement améliorées qu'ils ne partagent pas avec d'autres ménages. Cette proportion varie de 3,7% en milieu rural à 26,6% en milieu urbain. Avec quelques variantes au niveau des régions. Ce pourcentage a baissé de 5,4 points passant de 12,5% en 2018 à 7,1% en 2020. L'approche ATPC fait la promotion des latrines de tout genre pour réduire la défécation à l'air libre. Les latrines traditionnelles sont les plus construites et ne sont pas comptabilisées dans l'accès au service basique de l'assainissement.

Tableau 16: Proportion de la population utilisant des installations d'assainissement de base

Milieu de résidence	Proportion	Effectif de la population
Urbain	26,6	877 505
Rural	3,7	713 296
Région		
Agadez	8,1	45 274
Diffa	4,1	30 605
Dosso	3,7	99 298
Maradi	8,0	368 711
Niamey	14,9	177 364
Tahoua	6,7	290 262
Tillabéri	6,1	217 606
Zinder	7,5	361 681
Sexe du CM		
Homme	6,8	1 408 269
Femme	9,3	182 532
Revenu mensuel du ménage		
30000 et moins	4,3	580 455
Entre 30000 et 75000	8,4	551 460
Plus de 75000	17,6	458 886
Ensemble	7,1	1 590 801

3.2.3 Accès des populations aux services d'assainissement limités

Les personnes ayant accès aux services limités d'assainissement, sont celles utilisant des installations d'assainissement améliorées partagées par deux ou plusieurs ménages.

Ainsi, 5,9% des personnes, utilisent des services d'installations d'assainissement limités. Le milieu urbain enregistre 20,5% de la population accédant à ce type de service et le milieu rural 3,4%. Ce pourcentage a légèrement baissé entre 2018 et 2020. L'approche ATPC fait la promotion des latrines de tout genre pour réduire la défécation à l'air libre. Les latrines traditionnelles sont les plus construites et ne sont pas comptabilisées dans l'accès au service limité de l'assainissement.

Selon les régions, le pourcentage de la population utilisant ces services limités varie de 2,1% et 2,6% (respectivement dans les régions de Zinder et Diffa) à 25,5% (dans la région de Niamey).

Tableau 17: Proportion de la population utilisant des installations d'assainissement limitées

Milieu de résidence	Proportion	Effectif de la population
Urbain	20,5	1322 937
Rural	3,4	678 497
Région		
Agadez	10,9	60 833
Diffa	2,6	19 688
Dosso	3,2	86 382
Maradi	5,7	262 800
Niamey	25,5	304 850
Tahoua	5,8	253 450

Tillabéri	6,5	231 978
Zinder	2,1	102 956
Sexe du CM		
Homme	5,6	1 153 654
Femme	8,6	169 283
Revenu mensuel du ménage		
30000 et moins	4,3	573 197
Entre 30000 et 75000	7,0	457 930
Plus de 75000	11,2	291 810
Ensemble	5,9	1 322 937

3.2.4 Utilisation des installations d'assainissement non améliorées

Les latrines à fosse sans dalle ou plateforme, les latrines suspendues ou à seau sont considérés non améliorées.

La proportion de la population utilisant ce type de latrines est de 7,3% au Niger. Ce pourcentage varie de 10% en milieu urbain à 6,8% en milieu rural. Ce pourcentage a augmenté de 1 point passant de 6,3% en 2018 à 7,3% en 2020. Cette augmentation s'explique par la réalisation des latrines traditionnelles de l'approche ATPC.

Selon les régions, la proportion de la population utilisant des latrines non améliorées varie de 2,5%, pour la région de Diffa, à 15,2% pour la région de Tahoua.

Tableau 18: Proportion de la population utilisant des latrines non améliorées

Milieu de résidence	Proportion	Effectif de la population
Urbain	10,0	329 991
Rural	6,8	1 308 468
Région		
Agadez	4,9	27 501
Diffa	2,5	18 646
Dosso	9,5	256 813
Maradi	3,1	140 677
Niamey	8,3	99 490
Tahoua	15,2	659 893
Tillabéri	4,4	156 716
Zinder	5,8	278 723
Sexe du CM		
Homme	7,2	1 475 107
Femme	8,3	163 352
Revenu mensuel du ménage		
30000 et moins	6,8	908 258
Entre 30000 et 75000	8,4	554 888
Plus de 75000	6,7	175 313
Ensemble	7,3	1 638 459

3.2.5 Défécation à l'air libre

Il ressort des résultats de l'enquête (tableau N°19) que la plus grande majorité des personnes au Niger n'ont pas accès à aux latrines. En effet, près de 73,7% soit 16 604 953 personnes utilisent la nature comme lieu d'aisance. Ce pourcentage est passé de 70,8% en 2018 à 78,1% en 2019 puis à 73,7% en 2020. Cette légère baisse par rapport à 2019 s'explique par la mise en œuvre de l'approche ATPC, l'approche communale WASH qui a permis de passer d'une commune FDAL en 2018 à plus de 10 en 2020. Malgré ces efforts, certains villages certifiés sont retombés dans la DAL. On peut aussi noter l'insuffisance du financement dans le secteur pour certaines régions.

En milieu rural la proportion de la population se trouvant dans cette situation est de 84,7% contre 9,9 % en milieu urbain.

Cette proportion varie selon le revenu du chef de ménage. Elle est d'environ 82% chez les personnes vivant dans ménages à faible revenu (moins de 30000F) contre 37% personnes vivant dans des ménages ayant plus de 75000F par mois.

Tableau 19: Proportion de la population faisant la défécation à l'air libre

Milieu de résidence	Proportion	Effectif de la population
Urbain	9,9	325 776
Rural	84,7	16 279 177
Région		
Agadez	64,8	361 866
Diffa	88,4	667 745
Dosso	82,6	2 230 663
Maradi	74,6	3 422 043
Niamey	5,8	68 830
Tahoua	70,2	3 042 612
Tillabéri	80,2	2 875 181
Zinder	82,1	3 936 013
Sexe du CM		
Homme	74,8	15 373 090
Femme	62,7	1 231 863
Revenu mensuel du ménage		
30000 et moins	82,9	11 065 459
Entre 30000 et 75000	69,3	4 556 009
Plus de 75000	37,7	983 485
Ensemble	73,7	16 604 953

3.3 Utilisation des installations de lavage des mains

3.3.1 Utilisation des installations élémentaires de lavage des mains

Les installations élémentaires concernent les installations de lavage des mains avec savon (détergent, cendre, boue ou sable) et eau disponible dans le foyer.

Plus d'un quart (26,2%) de la population utilisent des installations élémentaires de lavage des mains. Ce pourcentage est sensiblement resté le même entre 2018 et 2020.

Ce pourcentage varie de 23,3% en milieu rural à 41,9% en milieu urbain.

En considérant les régions, cette proportion est plus élevée à Diffa (57,8%) et plus faible à Dosso (19,6%).

Il varie également selon le revenu mensuel du ménage. En effet, 35,9% des ménages utilisant ce dispositif de lavage des mains ont un revenu supérieur à 75 000 FCFA. Par contre seulement 22% chez les ménages dont les chefs ont un revenu inférieur ou égal à 30 000 F.CFA.

Tableau 20: Proportion de la population utilisant des installations élémentaires de lavage des mains

Milieu de résidence	Proportion	Effectif de la population
Urbain	41,9	1 532 678
Rural	23,3	4 555 113
Région		
Agadez	26,9	1 68 502
Diffa	57,8	441 149
Dosso	19,6	539 497
Maradi	28,8	1 360 864
Niamey	29,4	389 118
Tahoua	20,3	901 016
Tillabéri	28,9	1 063 017
Zinder	25,1	1 224 628
Sexe du CM		
Homme	26,1	5 535 950
Femme	27,2	551 841
Revenu mensuel du ménage		
30000 et moins	22,0	2 981 054
Entre 30000 et 75000	30,8	2 117 119
Plus de 75000	35,9	989 618
Ensemble	26,2	6 087 791

3.3.2 Utilisation des installations limitées de lavage des mains

Sont classées parmi les populations utilisant des installations limitées de lavage des mains, celles ayant des dispositifs de lavage des mains sans eau ou sans savon.

Il ressort des résultats de l'enquête que 68,5% de la population ayant déclaré avoir un lieu de lavage des mains, possèdent des installations limitées de lavage des mains. Ce pourcentage a baissé de 4,6% entre 2018 et 2020. Cette augmentation s'explique par les activités de sensibilisation et des distributions de kits dans le cadre de la pandémie du COVID 19.

Ce pourcentage varie selon le milieu et les régions de résidence. Il est de 53,9% en milieu urbain et 71,2% en milieu rural. Selon les régions, à l'exception de Diffa (40,9%), au moins 64% de la population utilisent des installations limitées de lavage des mains.

Tableau 21: Proportion de la population utilisant des installations limitées de lavage des mains

Milieu de résidence	Proportion (%)	Effectif de la population
---------------------	----------------	---------------------------

Urbain	53,9	1 969 146
Rural	71,2	13 918 404
Région		
Agadez	64,0	400 571
Diffa	40,9	312 402
Dosso	70,4	1 938 053
Maradi	70,9	3 351 563
Niamey	68,3	904 528
Tahoua	69,2	3 076 243
Tillabéri	67,2	2 475 953
Zinder	70,3	3 428 237
Sexe du CM		
Homme	68,5	14 509 048
Femme	68,0	1 378 502
Revenu mensuel du ménage		
30000 et moins	71,4	9 676 843
Entre 30000 et 75000	65,6	4 517 007
Plus de 75000	61,5	1 693 700
Ensemble	68,5	15 887 550

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'enquête nationale sur la situation d'accès des ménages aux infrastructures d'eau et d'assainissement s'est réalisée dans des meilleures conditions grâce à une bonne collaboration entre toutes les parties prenantes de l'opération en l'occurrence le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et l'Institut National de la Statistique.

Cette enquête a permis de mesurer l'évolution des indicateurs prioritaires de la première phase du Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement qui arrive à terme en cette fin d'année 2020.

Ainsi, 9,2% de la population a accès aux services de l'eau gérée en toute sécurité au Niger. Cette proportion a connu une légère augmentation comparativement à la valeur de référence en 2018 qui est de 6,6%.

S'agissant du service basique de l'eau potable, c'est 49,6% de la population qui en ont accès contre environ 27% en 2018.

Quant au service limité de l'eau potable, la proportion des personnes qui en consomment est passée de 24,5% en 2018 à environ 7% en 2020.

En ce qui concerne l'usage des eaux issues des sources non améliorées la proportion des personnes concernées est d'environ 34,7%.

Globalement, l'amélioration constatée au niveau des indicateurs relatifs à l'eau, est le résultat de la transition d'une bonne partie de la population utilisant les services limités de l'eau vers la catégorie des personnes utilisant les services basiques.

Par rapport à l'assainissement et l'hygiène, on a enregistré une légère dégradation des indicateurs y afférents. A titre d'exemple, la proportion des personnes faisant la défécation à l'air libre est d'environ 73%. Cette proportion était à 70% environ en 2018. De même, la portion des personnes utilisant des installations limitées de lavage des mains est passée de 73% en 2018 à 68,5% en 2020.

Au vu des résultats de cette enquête, des recommandations peuvent être formulées à l'endroit des décideurs afin que des mesures idoines soient prises pour améliorer les conditions d'accès de la population aux services de l'eau, d'hygiène et d'assainissement. Ces recommandations sont entre autres :

- Poursuivre la sensibilisation de la population sur le traitement des eaux et à la désinfection des lieux de stockage d'eau afin que l'eau consommée par les ménages soit de meilleure qualité ;
- Intensifier les installations des infrastructures d'eau et d'assainissement dans les villages ;
- Sensibiliser la population (surtout rurale) en technique de traitement et de vidange des latrines ;
- Mener des études qualitatives auprès des ménages pour comprendre les raisons de la constance de certains indicateurs comme ceux de l'assainissement.
- Proposer des focus group ou KII pour approfondir les analyses des résultats.

Annexe 2 : QUESTIONNAIRE MENAGE

PANEL D'INFORMATIONS DU MENAGE			HH
HH1 N° de la zone de dénombrement :		HH2 N° de la grappe _____	
HH3. Numéro du ménage: _____		HH4. Nom et numéro de l'enquêteur : Nom _____	
HH5. Nom et numéro du superviseur: Nom _____		HH6. jour / Mois / Année de l'enquête: ____ / ____ / 2020	
HH7. Milieu de résidence:	Urbain 1 Rural 2	HH9. Localisation: Région..... Département..... Commune..... Localité.....	
HH8: Coordonnées GPS du ménage			
	degré	Minute	Seconde
X			
Y			

HH10. Nous faisons partie de l'Institut National de la Statistique. Nous menons une enquête concernant la situation de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des ménages. Je voudrais parler avec vous de ces sujets. L'interview devrait prendre environ 30minutes. Toutes les informations que nous recueillons resteront strictement confidentielles et anonymes. Puis-je commencer maintenant ?	
Oui permission accordée aller au HH11 pour enregistrer l'heure et commencer 1	1 → HH 11 2 → HH 14
Non permission non accordée discuter ce résultat avec votre chef d'équipe Encercler 04 à HH 9	
<i>Vérifiez que le répondant est un membre bien renseigné du ménage et âgé d'au moins 18 ans avant de procéder à l'enquête. Vous ne pouvez interroger un enfant âgé de 15 à 17 ans que s'il n'y a pas de membre adulte du ménage ou si tous les membres adultes sont incapables. Vous ne pouvez pas interroger un enfant de moins de 15 ans.</i>	HH11.Début : Minut Heure e : :
HH12. Nom du répondant au questionnaire NOM..... _____	

HH13. COMPOSITION DU MENAGE (ON EXCLUT LES MEMBRES ABSENTS DEPUIS PLUS DE 6 MOIS)

Codes lien de parenté avec le chef de ménage: 1=Chef de ménage 2=Epoux (se) 3= Fils/fille 4= Père/mère 5=Frère/sœur 6=Neveu ou nièce 8=Autres parents 9=Aucun lien de parenté

Code occupation : 01=Agriculture 02=Elevage 03=Petit commerce 04=Artisanat 05=Chasse/pêche 06=Bucheron 07=Ménagers et domestiques 09=Soin des animaux au sein du ménage 10=Administration publique/privée 11 = Commerce 12=Travail journalier 13 = Sans occupation 14 =Autres 00=Non applicable (- de 5ans)

Niveau d'instruction : 1= Aucun 2=Alphabétisé 3=Coranique 4=Préscolaire 5=Primaire 6=Secondaire 7=Supérieur

HH13A ID	HH13B Nom et Prénom	HH13C Lien de parenté avec le chef de ménage	HH13D Sexe 1=masculin 2= féminin	HH13E. Age (en année révolue) Ecrire 98 pour 98 ans et plus	HH13E1 Age (en mois pour les enfants de [0 à 23 mois])	HH13F Résidence 1= Présent 2= Absent	HH13G Occupation principale NB : si autre précisée
01		__	__	__ __	__ __	__	__ __
02		__	__	__ __	__ __	__	__ __
03		__	__	__ __	__ __	__	__ __
04		__	__	__ __	__ __	__	__ __
05		__	__	__ __	__ __	__	__ __
06		__	__	__ __	__ __	__	__ __
07		__	__	__ __	__ __	__	__ __
08		__	__	__ __	__ __	__	__ __
11		__	__	__ __	__ __	__	__ __
12		__	__	__ __	__ __	__	__ __

HH14 Total membres dans le ménage |__|__|

HH15 : Total femmes adultes (de 15 ans ou plus) dans le ménage |__|__|

HH16 : Total jeunes filles (moins de 15 ans) dans le ménage |__|__|

HH17 : Total jeunes garçons (moins de 15 ans) dans le ménage |__|__|

HH18 : Total hommes adulte (de 15 ans ou plus) dans le ménages |__|__|

HH19 : Niveau de revenu du chef de ménage :

Niveau 1

Niveau 2

??

HH20 Le ménage a-t-il été sélectionné pour le test de la qualité de l'eau ?	Oui1 Non.....2
--	-------------------------

EAU ASSAINISSEMENT ET HYGIENE		WS
<p>WS1.: Quelle est votre source habituelle d'eau potable durant la saison sèche ? (Si le ménage utilise plusieurs sources veuillez préciser la source principale c'est-à-dire la plus fréquemment utilisée lorsque l'eau est rare.)</p> <p><i>Si ce n'est pas clair sonder pour identifier l'endroit à partir duquel les membres de ce ménage collectent le plus souvent de l'eau potable (point de collecte).</i></p>	<p>Robinet</p> <p>Dans le logement..... 11</p> <p>Dans la concession cours ou parcelle12</p> <p>Robinet du voisin 13</p> <p>Robinet public/borne fontaine 14</p> <p>Puits à pompe ou FPMH 21</p> <p>Puits creusé</p> <p>Puits protégé..... 31</p> <p>Puits non protégé 32</p> <p>Eau de source</p> <p>Source protégée..... 41</p> <p>Source non protégée 42</p> <p>Eau de pluie 51</p> <p>Camion-Citerne 61</p> <p>Charette avec fût 71</p> <p>Kiosque à eau 72</p> <p>Eau de surface (rivière fleuve barrage lac marre canal canal d'irrigation) 81</p> <p>Eau conditionnée</p> <p>Eau en bouteille 91</p> <p>Eau en sachet 92</p> <p>Autre (à spécifier) _____ 96</p>	<p>11 ⇨WS7</p> <p>12 ⇨WS7</p> <p>13 ⇨WS3</p> <p>14 ⇨WS3</p> <p>21 ⇨WS3</p> <p>31 ⇨WS3</p> <p>32 ⇨WS3</p> <p>41 ⇨WS3</p> <p>42 ⇨WS3</p> <p>51 ⇨WS3</p> <p>61 ⇨WS4</p> <p>71 ⇨WS4</p> <p>72 ⇨WS4</p> <p>81 ⇨WS3</p> <p>96 ⇨WS3</p>

<p>WS2. D'où provient principalement l'eau utilisée par votre ménage pour d'autres usages comme pour la cuisson le lavage des mains?</p> <p><i>Si ce n'est pas clair sonder pour identifier l'endroit à partir duquel les membres de ce ménage collectent le plus souvent de l'eau à d'autres fins.</i></p>	<p>Robinet</p> <p>Dans le logement..... 11</p> <p>Dans la concession cour ou parcelle 12</p> <p>Robinet du voisin 13</p> <p>Robinet public/ borne fontaine 14</p> <p>Puits à pompe ou FPMH 21</p> <p>Puits creusé</p> <p>Source protégée 31</p> <p>Source non protégée 32</p> <p>Eau de source</p> <p>Source protégée 41</p> <p>Source non protégée 42</p> <p>Eau de pluie 51</p> <p>Camion -citerne 61</p> <p>Charrette avec fût 71</p> <p>Kiosque à eau 72</p> <p>Eau de surface (rivière fleuve barrage lac marre canal canal d'irrigation) 81</p> <p>Autre (à spécifier) _____ 96</p>	<p>11 ⇨WS7</p> <p>12 ⇨WS7</p> <p>61 ⇨WS4</p> <p>71 ⇨WS4</p> <p>72 ⇨WS4</p>
<p>WS3. Cette source d'approvisionnement est située où?</p>	<p>Dans le logement 1</p> <p>Dans la cour / parcelle 2</p> <p>Ailleurs 3</p>	<p>1 ⇨WS7</p> <p>2 ⇨WS7</p>
<p>WS4. Pensez au temps qu'il vous faut pour faire un trajet aller-retour depuis chez vous jusqu'à la source d'eau et l'inverse. Combien de minutes faut-il y compris le temps d'attente lorsque le point d'eau est très fréquenté ? (La réponse ne doit pas comprendre le temps de bavardage s'il n'est pas nécessaire de faire la queue.)</p>	<p>Aucun membre ne collecte de l'eau 000.....</p> <p>1</p> <p>Moins de 30 mn.....2</p> <p>Plus de 30 mn3</p> <p>Ne sait pas..... 4</p>	<p>000</p> <p>⇨WS5</p> <p>⇨WS5</p> <p>⇨WS5</p>

<p>WS5.A quelle distance allez-vous chercher de l'eau ?</p>	<p>Moins de 500 m 1 500 m – 1Km 2 PLUS DE 1KM 3</p>	<p>⇒WS6 ⇒WS6 ⇒WS6</p>
<p>WS6.Par quel moyen de déplacement allez-vous chercher l'eau le plus souvent ?</p>	<p>A pieds.....1 Bicyclette.....2 Moto3 Voiture.....4 AUTRES.....5</p>	<p>⇒WS7 ⇒WS7 ⇒WS7 ⇒WS7 ⇒WS7</p>
<p>WS7. Qui se rend habituellement à cette source d'approvisionnement pour prendre l'eau pour votre ménage ?</p> <p><i>Insister: Est-ce que cette personne a moins de 15 ans? De quel sexe ?</i></p>	<p>Femme adulte (de 15 ans ou plus) 1 Homme adulte (de 15 ans ou plus) 2 Jeune Fille (moins de 15 ans) 3 Jeune Garçon (moins de 15 ans) 4 Ne sait pas 8</p>	<p>⇒WS8 ⇒WS8 ⇒WS8 ⇒WS8 ⇒WS8</p>
<p>WS8 : Les jeunes filles ou garçon qui se rendent habituellement à cette source d'approvisionnement pour prendre l'eau pour votre ménage sont t-ils scolarisés ??</p>	<p>Tous scolarisés.....1 Certains sont scolarisés2 Ne sont pas scolarisés.....3 Ne sait pas 8</p>	
<p>WS9 : Combien d'entre eux sont scolarisés ??</p>	<p>Jeune Fille (moins de 15 ans) _ _ _ Jeune Garçon (moins de 15 ans) _ _ _</p>	
<p>WS8. La dernière corvée eau effectuée (jour de la semaine) combien de fois cette personne a-t-elle collecté de l'eau?</p>	<p>Nombre de fois _ _ Ne sait pas.....98</p>	<p>⇒WS9 ⇒WS9</p>

<p>WS9. Au cours du dernier mois y a-t-il eu un moment où votre ménage n'avait pas suffisamment d'eau potable?</p>	<p>Oui au moins une fois.....1 Nontoujours suffisant2 Ne sait pas.....8</p>	<p>1 ⇨WS10 2 ⇨WS11 8 ⇨WS11</p>
<p>WS10. Quelle était la principale raison pour laquelle vous n'avez pas pu avoir accès à de l'eau en quantité suffisante en cas de besoin?</p>	<p>Eau non disponible à la source1 Eau trop chère2 Source non accessible3 Autre (A spécifier) _____ 6 Ne sait pas.....8</p>	<p>⇨WS11 ⇨W11 ⇨WS11 ⇨WS11</p>
<p>WS11. Actuellement la source fournit-elle suffisamment d'eau potable à votre ménage? (Cette question concerne le fonctionnement de la source au moment de votre visite).</p>	<p>Oui1 Non2 Ne sait pas.....8</p>	<p>⇨WS12 ⇨WS12 ⇨WS12</p>
<p>WS12. Pensez à la disponibilité de l'eau aux différentes saisons ainsi qu'aux pannes et aux interruptions de service d'approvisionnement en eau. La source fournit-elle toujours suffisamment d'eau à votre ménage? (Si la réponse est « pas toujours » approfondissez pour découvrir pendant combien de temps le ménage ne trouve pas d'eau à cette source.)</p>	<p>Toujours.....1 Pas toujours.....2 Ne sait pas.....9</p>	<p>1 ⇨WS14 2 ⇨WS13 8 ⇨WS14</p>

WS13 Combien de temps le ménage ne trouve pas d'eau à cette source ?		⇒WS14
WS14. Faites-vous quelque chose à l'eau pour la rendre plus saine à boire	Oui1 Non2 Ne sait pas.....8	2⇒WS15 2⇒WS16 8⇒WS16

<p>WS15. Habituellement que faites-vous pour rendre l'eau que vous buvez plus saine ?</p> <p><i>Insister : autre chose ?</i></p> <p><i>Enregistrer tout ce qui est mentionné.</i></p>	<p>La faire bouillir A</p> <p>Y ajouter de l'eau de javel / chlore B</p> <p>La filtrer à travers un linge C</p> <p>C utiliser un filtre (céramique sable composite etc.) D</p> <p>Désinfection solaire E</p> <p>La laisser reposer F</p> <p>Ajouter AQUATABSG</p> <p>Autre (préciser) _____ X</p> <p>Ne sait pasZ</p>	<p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p>
<p>WS16. Habituellement quel type de latrines les membres de votre ménage utilisent-ils ?</p> <p><i>insister: où vont les excréta et les eaux usées?</i></p> <p><i>Si pas possible de déterminer le type de toilettes demander la permission de voir les toilettes.</i></p>	<p>Chasse d'eau avec ou sans réservoir</p> <p>Connectée à un système d'égout .11</p> <p>Connectée à une fosse septique....12</p> <p>Reliée à des latrines.....13</p> <p>Reliée à autre chose14</p> <p>Reliée à un endroit inconnu ou NSP18</p> <p>Latrines à fosses</p> <p>Latrines améliorées ventilées.....21</p> <p>Latrines à fosses avec dalle.....22</p> <p>Latrines à fosses sans dalle/trou ouvert 23</p> <p>Toilettes à compostage.....31</p> <p>Toilettes/latrines suspendues51</p> <p>Pas de toilettes/Nature (défécation à l'air libre)95</p> <p>Autres (à spécifier) _____ 96</p>	<p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>95⇒End</p> <p>96⇒WS17</p>
<p>WS17. Est que votre latrine a été déjà vidée?</p>	<p>Oui vidée</p> <p>Au cours des 5 dernières années.....1</p> <p>Il y a plus de 5 ans.....2</p> <p>Ne sait pas quand3</p> <p>Nonjamais vidée4</p> <p>Ne sait pas.....8</p>	<p>⇒WS18</p> <p>⇒WS18</p> <p>⇒WS18</p> <p>⇒WS19</p> <p>⇒WS19</p>

<p>WS18. La dernière fois que votre latrine a été vidée ; où est-ce que le contenu a été déversé?</p> <p>Sonder: A-il été enlevé par un prestataire de services?</p>	<p>Contenu vidé par un fournisseur de services</p> <p>A une usine de traitement1 Enfoui dans une fosse couverte.....2 Ne sait pas où.....3</p> <p>Contenu vidé par le ménage</p> <p>Enfoui dans une fosse couverte.....4 Trou non couvert dans la nature ou ailleurs 5</p> <p>Autres (à spécifier) _____ 6</p> <p>Ne sait pas.....8</p>	<p>⇒WS19 ⇒WS19 ⇒WS19 ⇒WS19 ⇒WS19 ⇒WS19 ⇒WS19</p>
<p>WS19. Où se trouve votre latrine ?</p>	<p>Dans le logement du ménage1 Dans la concession du ménage2 Ailleurs3</p>	<p>⇒WS20 ⇒WS20 ⇒WS20</p>
<p>WS20. Votre latrine est-elle équipée de dispositif de lavage des mains?</p>	<p>Oui1 Non2</p>	<p>⇒WS21 ⇒WS21</p>
<p>WS21. Est-ce que tous les membres de votre ménage utilisent la latrine du ménage?</p>	<p>Oui1 Non2</p>	<p>⇒WS22 2⇒End</p>
<p>WS22. Partagez-vous ces toilettes avec d'autres ménages?</p>	<p>Oui1 Non2</p>	<p>⇒WS23 2⇒End</p>
<p>WS23. Au total combien de ménages y compris votre ménage utilisent ces toilettes ?</p>	<p>Nombre de ménages (si moins de 10) 0 _ _ Dix ménages ou plus10 Ne sait pas.....98</p>	<p>⇒WS24 ⇒WS24 ⇒WS24</p>
<p>WS24. Disposez-vous de puisard dans votre ménage ?</p>	<p>Oui1 Non2</p>	<p>⇒WS19</p>
<p>WS25. Vous arrive-t-il de balayer la cour de votre ménage ?</p>	<p>Oui1 Non2</p>	

WS26. Comment bien de fois balayez-vous la cour de votre ménage ?	1 fois par jour1 2 fois par jour 2 1 fois par semaine1 2 fois par semaine 2	
WS27. Comment gérez-vous les ordures de votre ménage ?	Dépotage.....1 Autres (à préciser)2	
WS28. Pouvez-vous nous montrer l'endroit du dépôt des ordures ?	Oui1 Non2	

LAVAGE DE MAINS		HW
<p>HW1. J'aimerais savoir quels sont les endroits que les ménages utilisent pour se laver les mains.</p> <p>Montrez-moi s'il vous plaît où les membres de votre ménage se lavent les mains la plupart du temps.</p> <p><i>Enregistrer le résultat et l'observation</i></p>	<p>Observé</p> <p>Dispositif fixe observé</p> <p>Dans le logement 1</p> <p>Dans la cours parcelle jardin 2</p> <p>Dispositif mobile observé</p> <p>Sceau etc. 3</p> <p>Non observé</p> <p>Pas dans le logement terrain/cours/parcelle 4</p> <p>Pas de permission de voir 5</p> <p>Autres raisons (à spécifier) 6</p>	
<p>HW2. Observer s'il y a de l'eau au lieu spécifique de lavage des mains</p> <p><i>Contrôler en vérifiant s'il y a de l'eau au robinet/pompe/ou bassin dans le seau container d'eau ou objet similaire.</i></p>	<p>Eau disponible 1</p> <p>Eau non disponible 2</p>	
<p>HW3. Y a-t-il du savon ou du détergent ou de la cendre / de la boue / du sable à l'endroit où se fait le lavage des mains ?</p>	<p>Ouïl y a en a 1</p> <p>Nonil n'y en a pas 2</p>	<p>1 ⇨ HW7</p> <p>2 ⇨ HW5</p>
<p>HW4. Où vous-même ou les autres membres de votre ménage vous lavez-vous habituellement les mains?</p>	<p>Observé</p> <p>Dispositif fixe observée</p> <p>Dans le logement 1</p> <p>Dans la cours parcelle jardin 2</p> <p>Dispositif mobile observée</p> <p>Sceau etc. 3</p> <p>Non observé</p> <p>Pas dans le logement terrain/cours/parcelle 4</p> <p>Pas de permission de voir 5</p> <p>Autres raisons (à spécifier) 6</p>	

HW5. Avez-vous du savon du détergent ou de la cendre/boue/sable dans votre maison pour vous laver les mains ?	Oui..... 1 Non.....2	2⇒End
HW6. Pouvez-vous SVP me le montrer ?	Oui montré 1 Nonnon montré2	2⇒End
HW7. Enregistrer votre observation. <i>Encercler tout ce qui s'applique</i>	Barre ou liquide de savon..... a Détergent (poudre / liquide / pâte) b Centre/boue/sablec	
HW8. Quels sont les moments clés où on doit se laver les mains ? <i>Encercler tout ce qui est mentionné</i>	Après avoir fait ses besoins.....A Après avoir nettoyé un enfant/ un malade.....B Avant de préparer le repasC Avant de manger.....D Avant d'allaiter /donner à manger à un enfant / un malade.....E Ne sait pasY	

OBSERVATIONS DE L'ENQUETEUR/TRICE
OBSERVATIONS DU CHEF D'EQUIPE



INFORMATIONS SUR LE TEST DE LA QUALITÉ DE L'EAU

WQ1. Numéro de la zone de dénombrement: _____	WQ2. Numéro du ménage: _____
WQ3. Nom et numéro du chef d'équipe : Nom _____	WQ4. Nom et numéro du mesureur: Nom _____
WQ5. Jour / Mois / Année: _____ / _____ / 2019_____	

WQ6. Nom de l'enquêté : _____		
WQ7. Vérifier WQ9. La permission du test de la qualité de l'eau est-elle accordée ?	Oui permission accordée.....1 Non permission non accordée.....2	1 ⇨ WQ9 2 ⇨ WQ8

WQ8. Résultat de la permission de test de la qualité de l'eau.	Complet1 Permission non accordée.....2 Verre d'eau non donné.....3 Partiellement complet.....4 Autre (à spécifier)5
---	--

TEST DE LA QUALITE DE L'EAU

WQ9. Pourriez-vous s'il vous plaît me fournir un verre d'eau que les membres de votre ménage boivent habituellement?	Oui Non	2 ⇨ WQ8
WQ10. Observer et noter si l'eau a été collectée directement à la source ou dans un récipient de stockage séparé.	Directement de la source Récipient couvert Récipient non couvert Incapable d'observer.....	
WQ11. Etiquette de l'échantillon H-XXX-YY où XXX est le numéro de la grappe (WQ1) et YY est le		

numéro du ménage (WQ2).		
WQ12. Est-ce que l'eau de la principale source d'eau potable est utilisée par les membres de votre ménage?	Oui Non	1 ⇒WQ18
WQ13. Pouvez-vous s'il vous plaît me montrer la source d'eau potable pour que je puisse également prélever un échantillon? Si "Non" sonder pour savoir pourquoi cela n'est pas possible	Ouimontre..... Non Source d'eau non fonctionnelle..... Source d'eau trop distante Source d'eau inaccessible Ne connaît pas le lieu d'implantation de la source..... Autre raison (à spécifier) _____6	2 ⇒WQ14 3 ⇒WQ14 4 ⇒WQ14 5 ⇒WQ14 6 ⇒WQ14
WQ14. Enregistrez si l'échantillon d'eau de source a été recueilli. Etiquette de l'échantillon S-XXX-YY où XXX est le numéro de la grappe(WQ1) et YY est le numéro du ménage (WQ2).	Source d'eau collectée Source d'eau non collectée (A spécifier)	
WQ15. Remplir le tube test eau de l'eau consommée par le ménage et conserver le dans un endroit sûr quatre (4) jours d'incubation pour enregistrer les résultats.		
WQ16. Enregistrement du temps la fin de la manipulation	Heure et Minutes.....__ : __	

RESULTAT DU TEST DE LA QUALITE DE L'EAU

Il faut quatre (4) jours d'incubation pour obtenir des résultats nets du test.

WQ17. Jour / Mois / Année d'enregistrement du test

____ / ____ / 2019

WQ18. Enregistrement du temps:

Heure et Minutes__ : ____

WQ19. Résultats observés des Test d'eau

Etiquette de l'échantillon d'eau du ménage **H-XXX-YY**

Dans les cases ci-dessous cocher ce qui est observé:

Eau du tube testé est en couleur

Jaune/Clair..... 1

Eau du tube testé est en couleur Gris/Noir

2

Eau du tube testé est en couleur Noir

3

Etiquette de l'échantillon d'eau du de la source **S-XXX-YY**

Dans les cases ci-dessous cocher ce qui est observé:

Eau du tube testé est en couleur

Jaune/Clair..... 1

Eau du tube testé est en couleur Gris/Noir

2

Eau du tube testé est en couleur Noir

3

OBSERVATIONS DU MESUREUR

--

OBSERVATIONS DU SUPERVISEUR

--

DESACCORS SUR L'UTILISATION DE L'EAU		CO
CO1. Pendant les 12 derniers mois avez-vous eu des désaccords ou des conflits au sujet de l'utilisation de l'eau – soit votre utilisation soit celle d'autres personnes ?	OUI 1 NON..... 2 Ne sait pas 9	⇒CO2 ⇒FIN ⇒FIN
CO2 : Le conflit touchait-il des usagers de l'eau domestique au sein de la communauté ou touchait-il d'autres usages ou des personnes extérieures à la communauté ? (L'usage domestique comprend la boisson la cuisine et la lessive ; il ne comprend pas l'abreuvement des animaux la fabrication de bière ou autres petites industries ou l'irrigation.)	USAGE DOMESTIQUE DANS LA COMMUNAUTE 1 AUTRE USAGE DANS LA COMMUNAUTE 2 USAGE DOMESTIQUE DANS LA COMMUNAUTE 1 Ne sait pas 9	⇒CO4 ⇒CO3 ⇒CO3 ⇒CO4
CO3 : Quels autres usages sont incompatibles (ou ont été incompatibles) avec l'usage domestique ?	Irrigation 1 Abreuvement des animaux 2 Autres (à préciser) 3 Ne sait pas 9	⇒CO4 ⇒CO4 ⇒CO4 ⇒CO4
CO4. À votre avis quelle était la cause sous-jacente du conflit ??	Pas assez d'eau.....1 Droits d'accès.....2 Paiement pour l'eau.....3 Evacuation des eaux usées.....4 Autre (à préciser).....5 Ne sait pas.....9	⇒CO5 ⇒CO5 ⇒CO5 ⇒CO5 ⇒CO5

CO5. Est-ce que le conflit a été résolu ?	OUI.....1	⇒CO6
	NON.....2	⇒CO6
	FIN NE SAIT PAS.....9	⇒CO6
CO6. Comment le conflit a t-il été résolu ? (Entourez toutes les réponses applicables.)	Par des membres de la communauté.....1	⇒FIN
	Avec l'aide des chefs du village.....2	⇒FIN
	Avec l'aide des agents gouvernementaux.....3	⇒FIN
	Autre (à préciser).....4	⇒FIN
	Ne sait pas.....9	

Les principales étapes décrit dans le guide se résume en dans les points suivants :

- Prélever des échantillons d'eau aux **points critiques** (Source, Transport, Stockage et Témoin). Étiqueter les différents tubes pour les différents points puis les remplir avec 10 ml ou 25 selon le type de tube sans contaminer l'échantillon, par exemple avec les mains, et bien fermer. Faire le témoin avec de l'eau reconnue potable. Pour cela il est recommandé d'utiliser de l'eau soit (i) filtrée avec un filtre en pot céramique, (ii) portée à ébullition, (iii) minérale conditionnée de source sûre.
- Secouer doucement ;
- Conserver les tubes pendant quatre jours à l'ombre et à température ambiante au sein du ménage. Au bout des quatre jours l'échantillon d'eau deviendra jaune / claire si c'est une eau de bonne qualité, gris/noir si c'est une eau de mauvaise qualité et noir si c'est une eau de très mauvaise qualité